



Litige panneau solaire

Par Ras le bol du 36

Bonjour suite à la pose de panneaux photovoltaïques sur ma toiture par une entreprise eco habitat énergie sous condition que je sois autonome électriquement il a été posé 9 panneaux photovoltaïques si ce qui était bien en dessous de mes besoins il me propose un compromis en rajoutant 7 panneaux photovoltaïques a leur frais

Sous condition que je signe un compromis stipulant que je ne peux plus faire de recours ni action ni réclamation ou instance comment puis-je me couvrir au cas où le contrat ne serait pas rempli

Merci pour votre réponse

Cordialement Mr xxxxx anonymisation

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ne signez pas ce document sans le faire relire par un avocat.

Il est possible qu'il vous bloque tout recours ultérieur... mais il est aussi possible qu'il n'ait aucune valeur juridique.

Par Ras le bol du 36

Merci de votre réponse